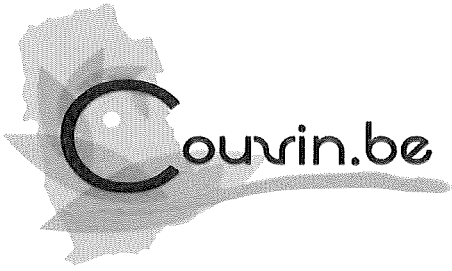




COMMUNE DE COUVIN

Rapport annuel sur l'administration et les affaires de la Commune pour l'année 2023, présenté par le Collège communal au Conseil communal conformément à l'article L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.



CHAPITRE I : Politique générale et financière de la Commune pour l'année 2023

Préambule

La gestion d'une commune doit avoir un objectif : améliorer la qualité de vie de ses habitants. Dans ce cadre, le rôle des gestionnaires communaux est de créer les conditions optimales pour assurer cette qualité.

Niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, la commune est le lieu où se construisent et se renforcent le « vivre ensemble », la solidarité, la cohésion sociale, la qualité de vie. À travers les politiques qu'elle mène, que ce soit en éducation, en logement, en intégration sociale, en sécurité, en économie, en culture, en mobilité ou encore en politique des « aînés », la commune est l'institution publique qui possède la capacité d'action la plus importante sur le quotidien de chaque citoyen.

Gestion financière et fiscalité

Avec les difficultés budgétaires auxquelles elle fait face depuis quelques années, la commune de COUVIN a adopté une gestion moderne, dynamique, rigoureuse, efficace et recentrée sur les missions de base.

L'objectif sera de maintenir un équilibre budgétaire, malgré les éléments suivants :

- La crise économique globale (forte hausse des coûts de l'énergie et des matières premières) qui touche les citoyens mais également l'ensemble des autorités publiques ;
- Les autorités régionales et fédérales qui donnent toujours de plus en plus de missions aux communes sans en transférer les moyens, et ce depuis plusieurs années maintenant.

La gestion de la dette se fait de façon dynamique. De par une analyse régulière de la situation, des opérations de révisions régulières ont lieu afin de diminuer le coût de la dette. Cependant, en 2023 il a fallu composer avec l'augmentation des taux d'intérêt malgré cette gestion.

Vie économique – Commerce – Tourisme

Couvin doit devenir une référence socio-économique et également touristique. C'est ainsi que la Ville de COUVIN défend, à tous les niveaux de pouvoir, l'activité économique et touristique présente et future sur son territoire.

- Le dossier d'extension du zoning de Mariembourg, indispensable pour les PME couvinoises est toujours en cours. La décision du gouvernement wallon est attendue pour 2024. De nombreux éléments ont complexifié le dossier tout au long de la procédure.
- La priorité reste la redynamisation du commerce tout en tenant compte d'éléments importants, à savoir le contournement de COUVIN et le centre commercial « La Couvinoise ». Les actions qui sont menées doivent contrecarrer la désertification commerciale du centre-ville par un commerce de détail qui se réinvente au travers de nouvelles activités, dynamiques, d'idées revisitées, de concepts créatifs innovants par leur forme, leur contenu et/ou leur façon de faire. Dans ce cadre, la Ville a répondu au second appel à projet pour la poursuite du Créashop dans sa nouvelle mouture. En outre, afin de renforcer cette dynamique, tout a été mis en œuvre pour que la maternité commerciale située en plein centre-ville attire de nouveaux commerçants. Cependant, malgré les efforts consentis, il est à constater une occupation minimale.
- Enfin, dans le cadre de la rénovation urbaine, le Conseil communal a approuvé les 10 fiches qui ont été retenues au cours du processus. Fin de cette année 2023, le gouvernement wallon a approuvé le périmètre défini et le programme.

Le projet « Administration communale sur le site de l'athénée Jean Rey » a été retenu dans le cadre de l'appel à projet pour la relance de la Wallonie. Fin 2023, la Ville a publié l'appel d'offre dans le cadre d'une conception-réalisation. En plein centre-ville, le site offre une position centrale attrayante pour le regroupement de divers services publics accessibles au public. Une attention particulière est apportée sur le rassemblement sur le site de plusieurs institutions et ce, afin de pouvoir bénéficier de certaines économies d'échelle ainsi que sur un bâtiment peu énergivore.

La Ville de Couvin a la chance d'être traversée par l'Eau Noire. Dans le cadre de son développement touristique, l'aménagement de la promenade verte le long de cette rivière est un projet phare. Les travaux pour le remplacement de 3 passerelles sont pratiquement terminés et ont permis la réalisation d'un aménagement en rive droite de l'Eau Noire en amont du « Pont Rouge » par la Région Wallonne. Cet aménagement a pour objectif d'effacer le mur de berge et de retrouver une berge naturelle ainsi qu'une zone humide. Cette zone humide aménagée de différents types de végétaux adaptés sera traversée par une promenade en caillebottis.

Via le PCDR, les initiatives locales et les produits locaux seront soutenus. La réfection des halles, afin d'y tenir entre autres un marché du terroir se poursuit. L'ordre de commencer les travaux sera donné tout début 2024. Par ailleurs, la Ville a déjà entamé des démarches avec l'association COPESEM qui dispose déjà d'un local « provisoire ».

Comme stipulé ci-dessus, le tourisme doit être un des pôles de développement économique de Couvin. Notre entité dispose de plusieurs sites qui peuvent servir de pôles de développement comme le site de Brûly-de-Pesche et celui des Grottes de Neptune (l'Adugeoir). Pour ce dernier, le dossier de La Maison de la Forêt se poursuit. Le dépôt du permis d'urbanisme et le lancement du marché public pour sa construction se feront en 2024 (des sondages de sols supplémentaires et des analyses pour la géothermie ont retardé la procédure).

Enseignement

Au-delà de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement communal, la priorité est accordée à l'entretien, la sécurisation et l'amélioration des bâtiments scolaires.

Promotion sociale

Cette offre permet à des personnes adultes de poursuivre une offre de formation débouchant sur un emploi ou une formation supplémentaire en lien avec leur diplôme initial. Par ailleurs, les partenariats avec le Forem et le FSE permettent une formation qualifiante décentralisée. La promotion sociale en 2023 a déménagé dans ses nouveaux locaux.

Cohésion sociale – Logement

C'est au niveau communal que se trouve le dernier filet de sécurité du système de protection et d'intégration sociale. Ce sont en effet la commune et son CPAS qui en dernier ressort doivent aider les citoyens à traverser les difficultés de la vie, qu'elles soient liées à la crise économique, à une perte d'emploi par exemple, ou qu'elles soient propres à un parcours individuel.

Pour cela, la commune doit assurer l'implication de tous les acteurs sociaux dans le développement de mesures transversales et concrètes qui permettent de répondre aux besoins réels de la population.

L'intégration sociale sur un territoire communal passe aussi par un plan d'investissement afin de se doter des infrastructures adaptées aux besoins nouveaux.

La population couvinoise qui a subi les conséquences de la désindustrialisation de la Wallonie ne peut pas laisser une partie d'entre celle-ci sans participer à la vie de la cité, c'est pourquoi la Ville défend une politique d'action sociale active. Le PCS continuera à développer son travail autour de diverses actions.

Enfance – Jeunesse

Chacun doit pouvoir jouer son rôle de parent dans les meilleures conditions. Chacun doit pouvoir concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale, tout en favorisant l'épanouissement et l'autonomie des enfants. L'accueil de l'enfant est une question centrale pour bon nombre de parents.

Une crèche avec 18 places d'accueil sur l'entité de COUVIN fonctionne depuis fin 2019. En 2023, sur base du dossier déposé, la Ville s'est vue octroyer un subside pour une nouvelle crèche (qui sera également située sur le site du Bercet). L'appel d'offre a été publié fin 2023 dans le cadre d'un dossier de conception-réalisation.

Petite-enfance – Accueil extrascolaire

La Ville continuera à s'efforcer de défendre avec le soutien de la Province la reconnaissance de personnel qualifié pour permettre un accueil de qualité des enfants avant et après l'école en inter-réseaux.

Une CCA (Commission Communale de l'Accueil) est mise en place depuis plusieurs années et une intervention financière de 6.000 € annuelle est octroyée dans ce cadre à Latitude Jeunes pour l'accueil. Des formations ont été dispensées en 2023 afin d'améliorer les compétences des agents.

Culture

La culture est un puissant facteur d'émancipation sociale. Elle représente un outil fondamental permettant l'épanouissement individuel, l'émancipation et le renforcement des liens sociaux. Elle constitue un instrument pour donner aux individus les moyens de comprendre le monde dans lequel

ils vivent, de choisir leur destinée, d'y trouver leur place. La culture stimule la curiosité et l'ouverture sur le monde.

Le service bibliothèque poursuit ses partenariats ainsi que ses diverses animations et les accentue dans le cadre de sa reconnaissance.

Parallèlement à cela, la Ville soutient le Centre Culturel Christian Colle dans son développement et subventionne les petites associations, comme les cercles d'histoire, les sociétés de musique, les marches folkloriques, ...

Des concerts ont été organisés en collaboration avec le Centre Culturel local pendant la bonne saison et un concert de Noël en collaboration avec l'Académie de Musique.

Environnement – Energie

Concernant l'énergie, la commune doit jouer son rôle d'exemple en réduisant sa propre consommation d'énergie et en soutenant les citoyens dans leurs efforts en la matière. La Ville a adhéré au Plan Climat et au POLLEC 3. Le dossier de la thermographie aérienne s'est clôturé et les citoyens ont pu, sur rendez-vous auprès de l'agent, obtenir les résultats pour leur propriété.

Participation du public

Nous avons la chance de vivre dans un régime politique démocratique dans lequel les citoyens peuvent participer à la vie de la cité. Si les élections sont le moment phare de cette participation, celle-ci recouvre bien d'autres formes : vie associative, vie sportive, vie socioculturelle, participation aux commissions locales (du PCDR ou du PCDN), activités du PCS, ... La Ville portera donc une attention particulière au soutien de la vie associative dans son ensemble.

La participation, c'est aussi l'information. Dans cette optique, le site internet de la commune est un vrai portail d'informations des affaires communales et du CPAS. Les moyens sont mis en place pour une alimentation régulière. Une version papier du bulletin communal continue d'être publiée. Par ailleurs, les réseaux sociaux prenant une place de plus en plus importante dans l'information, la page Facebook est toujours active. Celle-ci permet une communication positive et une visibilité des diverses actions menées. Par ailleurs, l'année 2023 a été marquée par la mise en route du E-guichet et le placement d'un panneau d'informations LED au carrefour de la gare de Couvin. La retransmission des Conseils communaux a également eu lieu en 2023, celle-ci est en stand-by actuellement.

La Ville a également pris l'initiative d'organiser des réunions citoyennes. La deuxième s'est tenue début décembre 2023.

CHAPITRE II : SITUATION D'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

1. CONSEIL COMMUNAL - COLLEGE COMMUNAL

La Commune de COUVIN est dirigée par une formation bipartite majoritaire CVN – MR-IC.
Le Conseil communal se compose de 6 élus CVN, 6 élus MR-IC, 10 élus PEP'S et 1 élu Écolo.
Le Collège communal se compose quant à lui du Bourgmestre CVN ainsi que de 3 échevins CVN, de 2 échevins MR-IC et de la Présidente du C.P.A.S. MR-IC.

2. C.P.A.S.

Depuis l'installation du Conseil communal le 03 décembre 2018, il a été procédé à la désignation des membres du Conseil de l'Action Sociale selon la répartition des sièges suivante :

- MR-IC : 2
- CVN : 3
- PEP'S : 4

3. PERSONNEL

Au 1er décembre 2023, la répartition du personnel communal est la suivante :

SERVICES	DEFINITIF	CONTRACT	APE	1ER EMPLOI	ACTIVA	APPRENTI	ART 60	TOTAL
<i>Administratif</i>	9	2	31	0	0	0	0	42
<i>Travaux</i>	8	1	60	0	0	0	2	71
<i>Nettoyage</i>	0	6	8	0	0	0	2	16
<i>Garderie / acc. Extra sc</i>	0	0	14	0	0	0	0	14
<i>Bibliothèque</i>	0	0	4	0	0	0	0	4
<i>Académie de musique</i>	0	1	0	0	0	0	0	1
Total année 2023	17	10	117	0	0	0	4	148
2022	19	11	114	0	0	0	8	152

4. ETAT CIVIL ET POPULATION

a. Etat civil

Chiffres au 22/11/2023

2023	
BAEC migrations actes anciens	402
BAEC demande migrations autres communes	261
Décès	116
Demandes d'inhumation	92
Dernières volontés (déclarations + attestations)	155
Mariages (Actes mariages + déclarations mariages signées + dossiers)	44

Cohabitations légales (+ cessations + dossier de déclarations de cohabitation légale + attestations enregistrement cohabitations légales)	95
Divorces	3
Naissances (Dossier déclarations de reconnaissances + Reconnaissances Transcription d'adoption Transcriptions actes de naissance étrangers Changements sexe + prénoms)	207
Nationalités belges (+ dossiers en cours + demandes nationalité belge et des conditions d'obtention)	95
Déclarations d'euthanasie	75
Don d'organes	7
Demandes actes état-civil (E-guichet + BAEC guichet + Renseignements héritiers + Demandes recherches généalogiques)	248

b. Documents d'identité

Cartes d'identité électroniques (Belges et étrangers)	1316
Passeports	511
Permis de conduire	774
Permis de conduire internationaux	22
Permis de conduire provisoire 36 mois, 18 mois, mod. 3	179

c. Nombre d'habitants

	TOTAL
Nombre d'habitants actuels au 07/12/2023	13915 habitants

d. Mutations durant l'année

	TOTAL
Entrées	664
Mutations	378
Sorties	709

La diminution des entrées par rapport à l'année dernière se justifie, en partie, par l'utilisation des registres de Saphir. Cela permet d'encoder une seule entrée pour plusieurs réfugiés Fedasil mentionnés sur le rapport de police (et non plus, une entrée pour un réfugié).

5. PROTOCOLE

Il y a eu **8 Commémorations en 2023** :

- Hommage au Roi Albert 1^{er} le 16 février à Mariembourg
- 8 mai
- 21 juillet
- 02 septembre hommage au Général Piron
- 16 septembre (HOMMAGE AUX 34 CIVILS FRANÇAIS FUSILLÉS À FRASNES)
- 5 novembre (Relais sacré)
- 11 novembre
- 15 novembre (fête du Roi)

6. MOBILITE

- Achat et placement d'un analyseur de trafic
- Achat de 2 radars préventifs – placement encore à effectuer (socle service travaux)
- Marquage aux abords des écoles
- Règlement communal - Rue des Parçonniers à Cul-des-Sarts - Stationnement réservé aux riverains
- Règlement complémentaire - Rue Monique à Couvin
- Règlement complémentaire - Mariembourg - Rue de l'Adoption (partiellement) - Chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes, aux cavaliers et aux conducteurs de speed-pédélec
- Règlement complémentaire - Rue du Monument à Frasnes - Stationnement en voirie
- Règlement complémentaire – Rue du Pont Pavot à Frasnes - Mise à 50 km/h, piste cyclable et canalisation de la circulation - Approbation
- Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicules de personnes à mobilité réduite, face au numéro 13 de la Rue de la Fontaine à 5660 Frasnes - Approbation
- Règlement complémentaire – Rue de Cerfontaine (entre les n° 52 et 76) à Boussu-en-Fagne (Géronsart) – Mise en agglomération - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue Cense Argile à Couvin - Sens unique limité (SUL) - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue de la Tauminerie à Brûly - Abrogation du signal B1 - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue de Cerfontaine (entre les n° 90 et 153) à Boussu-en-Fagne - Interdiction de circuler à plus de 50 km/h - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue du Herdeau à Couvin - Stationnement en voirie - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue Noiret à Pesche - Stationnement réservé pour personnes handicapées à proximité de l'église - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue de la Foulerie à Couvin - Stationnement réservé pour personnes handicapées devant le Couvidôme - Approbation
- Règlement complémentaire - Chaussée de Roly à Mariembourg - Zone 30 abords école - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue Albert Collard n° 47 à Couvin - Stationnement - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue des Trieux à Pesche (dans sa partie à sens unique) - Sens unique limité (SUL) - Approbation
- Règlement complémentaire - Ruelle du Bal à Couvin - Sens unique limité (SUL) - Approbation
- Règlement complémentaire - Rue Adolphe Gouttier, entre les numéros 21 et 37, à Couvin - Sens unique limité (SUL) - Approbation
- Règlement complémentaire de police de circulation routière - Petigny - Rue des Cinq Français - Liaison Nismes-Couvin - Chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers

7. FINANCES

Le Budget de l'Exercice 2023, après la Modification Budgétaire n° 1, se clôture de la manière suivante :

Service Ordinaire

	RECETTES	DEPENSES	BONI
Exercice propre	23.608.231,25 €	23.608.231,25 €	9.109,09 €
Exercices antérieurs	6.129.827,79 €	602.471,09 €	5.527.356,70 €
Prélèvements	0	2.440.000,00 €	2.440.000,00 €
TOTAL	29.738.059,04 €	26.650.702,34 €	3.087.356,70 €

Service Extraordinaire

	RECETTES	DEPENSES
Exercice propre	22.662.016,04 €	26.394.474,80 €
Exercices antérieurs	8.522.689,93 €	5.986.519,83 €
Prélèvements	3.831.203,50 €	2.634.914,84 €
TOTAL	35.015.909,47 €	35.015.909,47 €

Le Compte Budgétaire 2022 dressé par Monsieur Jean-Luc JENNEQUIN, Directeur Financier, et arrêté par le Conseil Communal, en sa séance du 31/08/2023, donne les résultats suivants :

Service Ordinaire

Droits constatés : 27.332.375,21 €

Non-valeurs : 72.324,21 €

Imputations comptables : 20.856.699,15 €

Boni comptable : 6.403.351 €

Service Extraordinaire

Droits constatés : 6.334.018,75 €

Imputations comptables : 5.205.225,89 €

Boni comptable : 1.128.792,86 €

8. TAXES – REDEVANCES 2023 (BASE PREVISIONS BUDGETAIRES)

Redev. Délivrance doc. Et renseign. Urbanisme	35.000,00
Délivrance documents administratifs	35.000,00
Inhumations	1.000,00
Exhumations	250,00
Tombes (creusement)	17.000,00
Force motrice	90.000,00
Agences de paris	1.500,00
Dépôts de mitrailles	1.000,00
Marchés - droits d'emplacement	46.000,00
Secondes résidences	115.000,00
Centimes additionnels - 2600 PR.I.	3.598.452,00
Personnes physiques - 8,5 %	8.896.203,11
Automobiles	233.402,63
Terrains de camping	21.700,00
Distribution gratuite imprimés	65.000,00
Guichets bancaires	10.500,00
Enlèvement immondices	974.000,00
Taxe de séjour	11.000,00
Vente sacs poubelles payants	20.000,00
Taxe immeubles inoccupés	1.000,00
Taxe discothèques	2.500,00
Taxe sur les panneaux publicitaires	12.500,00
Taxe sur les piscines privées	21.000,00
Taxe sur les éoliennes	12.500,00
Taxe sur la diffusion publicitaire sur voie publique	0,00
Taxe en matière d'armes	2.600,00
Règlement taxe carrières	97.810,00
Taxe clubs privés	7.500,00
Amendes administratives	30.000,00

TOTAL : 14.359.417,74

9. MONTANT DE LA DETTE ET CHARGES Y RELATIVES

	Montant de la dette solde à rembourser au 31/12/2023	Charges d'amortissements et d'intérêts
Commune :	19.226.565,56 €	2.154.251,17 €
Etat :	2.274.495,94 €	226.586,87 €

10. TRAVAUX

A. Travaux terminés en 2023

- Fonds d'Investissement 2017-2018 : rénovation de l'Hôtel de Ville de Mariembourg (2ème phase) (fin du lot Electricité et Ascenseur)
- Fonds d'Investissement 2019-2021 : Réfection de la Route de Pesche (Couvin-Pesche),
- Fonds d'Investissement 2019-2021 : Réfection de la rue de la Tauminerie et de la rue du Brûly (Petite-Chapelle-Brûly),
- Fonds d'Investissement 2019-2021 : Réfection de la rue Derrière La Brouffe (Mariembourg)
- Fonds d'Investissement 2019-2021 : Réfection de la rue Carrière du Parrain
- Réfection de voiries agricoles,
- Remplacement de la passerelle du Pont Rouge (passerelle proprement dite)
- Sécurisation du Rocher de la Falaise à COUVIN (partie droite Rocher)
- Ancrage communal 2014-2016 : Logement 3 chambres rue Tienne de Boussu à Couvin (peinture en cours par service des Travaux)
- Nettoyage des Halles et de la maison du concierge à Couvin,
- Enduisage 2022
- Audit énergétique de l'école de Gonrieux
- Réparation du mur Larhr, rue Augile à Petigny

B. Travaux en cours en 2023

- Maison de la Forêt et de la Randonnée : étude.
- Maison de la Forêt - Géothermie - Forage et équipement d'un nouveau puits
- Fonds d'Investissement 2019-2021 : Aménagement du Parking de la Ferme Waelkens (Couvin), de la Rue de l'Eau Blanche) ;
- Remplacement de la passerelle du Pont Rouge – niveau électricité (lumière) - lampadaires;
- Plan Communal de Mobilité ;
- Aménagement de la terrasse de la Cure à Pesche ;
- Rénovation du Calvaire de Petigny (PPT),
- Sécurisation du Rocher de la Falaise à COUVIN – Reste remplacement des filets bleus côté gauche.
- Aménagements cyclables (PiWacy)
- Plaine de jeux Petite-Chapelle (placement à effectuer)
- Aménagement d'un parking mobilhome à Cul-des-Sarts
- Aménagement de stationnements vélo divers à Couvin (PIMACI) : placement à effectuer par service des Travaux,
- Aménagement de l'éclairage public du cheminement piéton vers la passerelle Pont Rouge (retardé vu passage ORES-AIESH)
- Réparation du mur de soutènement rue du Plouy (prairie Bayard) à Petigny
- Restauration de Notre-Dame du Rosaire à Petigny

C. Dossiers en cours en 2023

- PIC et PIMACI 2022-2024 (études en cours) :
 1. Rue de la Barrière (2ème partie) à Pesche: 254.100,00 € (voirie - PIC);
 2. Rue Try-Pochaux et début Rue de l'Etang à Brûly: 851.235,00 € (voirie-PIC), 304.920,00 € (piétons-PIMACI) et 133.402,50 € (vélo-PIMACI);
 3. Rue des Juifs à Couvin: 604.119,25 € (voirie-PIC) dont 206.500,00 € d'égouttage;
 4. Rue Chéroulle à Petigny: 307.337,50 € (voirie-PIC), dont 85.000 € d'égouttage;

5. Rue de la Platinerie et Rue Moulin du Bois à Couvin-Petigny: 908.407,50 € (voirie-PIC);
 6. Rue du Fourneau à Gonrieux: 842.588,20 € (égouttage-PIC);
 7. Rue du Dowaire à Gonrieux: 565.372,50 € (vélo - PIMACI);
 8. Rue de France à Mariembourg: 266.805,00 € (intermodalité piétonne - PIMACI);
 9. Rue Noiret à Pesche: 190.575,00 € (vélo - PIMACI);
 10. Rue Roger Lambert à Pesche: 177.870,00 € (piéton - PIMACI), 38.115,00 € (vélo - PIMACI) et 105.000 € (égouttage);
 11. Equipement de deux mobipôles et d'un mobipoint à Couvin et à Mariembourg: 136.410 € (intermodalité - PIMACI);
 12. Aménagement de stationnements vélo divers à Couvin: 44.881,94 € (vélo - PIMACI);
 13. Cheminement piéton menant à route Charlemagne et à Mobipôle à Couvin: 63.525,00 € (intermodalité - PIMACI);
 14. Rue Verte Place à Petite-Chapelle: 1.200.095,24 € (PIC);
- Bercet
 - Crèche Bercet
 - PCDR :
 - aménagement des Halles à Couvin (Marché des 3 lots attribués),
 - aménagement du GR 12 à Brûly-de-Couvin
 - aménagement de la Maison du Bailly à Pesche (attente convention-réalisation du SPW) ;
 - Remplacement de la passerelle de La Ruche (marché de travaux attribué) et des Grottes de Neptune (étude à lancer) ;
 - Réfection du kiosque à danser du Brûly (étude en cours de finalisation) ;
 - Aménagement de la passerelle à la Ferme Waelkens côté parking (étude en cours) ;
 - Aménagement d'un mobipôle en gare de Couvin.
 - Aménagement de la Place Saint-Lambert à Aublain
 - Convention de coopération STP
 - PLAN D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES - travaux de rénovation de l'école de Gonrieux
 - Réparation de l'œil de bœuf de la maison communale de Brûly-de-Couvin
 - ETUDE DE RESTAURATION DE LA FRESQUE DU PORCHE D'ENTREE DE LA CHAPELLE N-D DE LA BROUFFE À MARIEMBOURG, ETAT SANITAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA CHAPELLE ET TRAVAUX EVENTUELS DE RESTAURATION SELON L'ETAT SANITAIRE ET SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'AWAP (marché de services désignant un auteur de projet attribué non notifié)
 - Presbytère Aublain

11. CIMETIERES

Relevés des taxes et redevances perçues pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023 :

- 62 concessions de sépulture à 125 €
- 1 concessions de sépulture pour personne étrangère à 620 €
- 57 creusements pour le placement de caveaux à 125 €
- 75 ouvertures de caveaux à 150 €
- 10 ouvertures de columbarium à 50 €
- 21 cellules de columbarium à 400 €
- 5 caveaux à urnes à 300 €
- 2 ouvertures cavurnes à 50 €
- 4 taxes d'inhumation pour personne étrangère à 300 €
- 2 recouvrements pour inhumation au Couvent de Pesche à 308 €
- 18 plaquettes mémorielles à 40 €
- 40 renouvellements de concession à 125 €
- 151 taxes administratives à 5 €
- 1 exhumation caveau à 200 €

Soit un total de : 45736 €

12. ENSEIGNEMENT

a. Enseignement fondamental primaire et maternel

- 1) Nombre d'élèves inscrits au 30 septembre 2023 : 462 dans le primaire et 251 dans le maternel, soit 713 élèves.
- 2) Le personnel enseignant comporte :
 - Ecole Fondamentale Communale des Eaux Vives : 1 Directeur f.f. sans classe – 8 institutrices maternelles et 10 instituteurs(trices) primaires.
 - Ecole Fondamentale Communale des Vallons : 1 Directeur f.f. sans classe – 6 institutrices maternelles et 12 instituteurs(trices) primaires.
 - Ecole Fondamentale Communale des Frontières : 1 Directeur sans classe – 7 institutrices maternelles et 14 instituteurs(trices) primaires.

Soit un total de 60 effectifs (3 directeurs, 21 institutrices maternelles et 36 instituteurs(trices) primaires)

3 maîtres d'éducation physique

4 maîtres de morale

2 maîtres de religion catholique

2 maîtres d'anglais

3 maîtres de psychomotricité

2 maîtres de cours de philosophie et de citoyenneté

Soit un total de 16 maîtres de cours spéciaux

Soit un total général de 76 agents.

b. Ecole Communale de Promotion Sociale

1) Nombre d'élèves inscrits : 180

2) Le personnel enseignant et auxiliaire comporte :

- 1 Directrice f.f.
- 1 Educateur-économiste, à titre définitif
- 15 professeurs dont 12 temporaires

3) Formations :

- Anglais niveau élémentaire et intermédiaire
- Néerlandais niveau élémentaire
- Connaissances de gestion de base
- Technicien en comptabilité
- Aide familial/ Aide-soignant
- Secrétariat médical
- ALPHA et FLE

13. URBANISME

Du 01/01/2023 au 21/11/2023, des demandes de **permis d'urbanisme** ont été enregistrées dans les domaines ci-après :

TOTAL DES DEMANDES INTRODUITES	134
Permis d'urbanisme délivrés	81
Refus de permis d'urbanisme	10
En cours	34
Retrait décision	1
Irrecevable	4
Plans modifiés	4

Du 01/01/2023 au 21/11/2023, des demandes de **permis d'urbanisation** enregistrées :

Demandes de permis d'urbanisation	0
Demande de permis d'urbanisation –modification de Permis de lotir	0

Du 01/01/2023 au 21/11/2023, des documents suivants ont été délivrés :

Permis d'implantation commerciale	0
Certificat d'urbanisme n°1 :	348
Certificat d'urbanisme n°2 : (délivrés – en cours)	2

DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Du 01/01/2023 au 21/11/2023, des demandes de **permis d'environnement** enregistrées :

Demande de classe 1	
Permis unique : 1	Permis d'environnement : 0
Demande de classe 2	
Demande de permis unique : 2 Autorisation : 1 En cours : 1	Demande de permis d'environnement : 6 Autorisation : 0 En cours : 4 Irrecevable : 2
Déclaration de classe 3 : 67 Recevables : 62 Irrecevables : 5 En cours : 0	

14. BIBLIOTHEQUES

Prestations A.P.E. à temps plein (3)	38h./semaine
Prestations A.P.E. à mi-temps (1)	19h./semaine
Nombre d'heures d'ouverture	Couvin : 21/semaine (hors animation) Mariembourg : 3.30h/semaine (hors animation) Total heures d'ouvertures pour le réseau : 24h30
Nombre de lecteurs actifs en 2023	+/-740
Nouvelles inscriptions	+/- 250
Nombre de prêts total	16128
Dont nombre de prêts pour les écoles	2500
Nombre de visites de classes	Couvin : 63 Mariembourg : 24
Principales animations dans la bibliothèque	
	Accueils de classes (26 classes différentes) et groupes Goelands/Albatros, visite, prêt et lectures vivants
	Présentation, visite et présentation métier pour le Codef et l'ASBL Carrefour
	Animations partenaires province : animatrices invitées
	Animations partenaires divers : MJ Le 404, les Leus, Fedasil
	Ouverture ludothèque
	Explor'Assoces

	Place aux enfants
	Accueil de groupe du PMS et de Carrefour Formation
	Formation informatique seniors
	Animation thématique manga
	Echanges de graines
	Initiation aux jeux de rôles
Principales animations hors bibliothèque	
	Théâtre à l'école
	Espace Play'zen (mensuel)
	Valises à histoires
	Lectures vivantes ONE
	Lectures vivantes crèches
	La petite fureur
	Petits ambassadeurs
	Stand velodoc
Nombre de prêts-inter	Documents sortants : 85 Documents entrants : 395
Nombre d'ouvrages encodés dans le catalogue collectif provincial	25194 documents
Nombre de nouveautés encodées	1730 documents
Services supplémentaires	
Consultations internet gratuites	6 ordinateurs à Couvin
Impression de documents	Tarif par feuille : 0.10€ (noir et blanc), 0.15€ (couleurs). Basé sur le prix de l'encre et du papier.
Revue : "En Fagne et Thiérache", "Au Pays des Rièzes et des Sarts", "archives du Courrier de Philippeville" et revues gratuites diverses	Disponible sur demande
Conventions de partenariat et coopérations majeures	
Bibliothèque Provinciale de Namur	Comité des usagers, intégration au catalogue collectif, réseau provincial (+/-30 bibliothèques)
Bibliothèque de Florennes	Réseau "encyclopédique" (Florennes-Couvin-Doische)
Action Sud	Dépôt et soutien logistique/professionnel au Point Lecture
CCCCC	Journée Culture école Théâtre à l'école Prix de l'Eau Noire
MJ "Les leus" (nouveau)	Dépôt + animations
MJ "404" (nouveau)	Dépôt + animations
Etablissements scolaires publics et privés de la commune.	Animations thématiques et accueils. Espace Play'Zen (ARJR), Explor'assocés (ARJR+ISMP). Petits ambassadeurs
PSSP + Environnement	Animation zéro déchets + ludothèque thématique
ONE	Animations diverses, lectures vivantes
Crèches	Animations lectures vivantes
Fedasil	Visites, présentation, partenariat d'aide à l'accessibilité et au prêt

15. VENTE DE BOIS

La vente de bois marchand pour l'exercice 2023 s'élève à 1.031.600 €. La vente de bois de chauffage s'élève quant à elle à 24.155 €.

16. PATRIMOINE

VENTE

Vente d'un terrain à PRESGAUX pour un montant de 1.130 euros

ACQUISITION

Acquisition d'un terrain à MARIEMBOURG pour un montant de 1.518 euros.

Acquisition d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 528 euros.

Acquisition d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 450 euros.

Acquisition d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 750 euros.

Acquisition d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 1.440 euros.

Acquisition d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 6.975 euros.

Acquisition d'un terrain à PETIGNY pour un montant de 1.320 euros.

Acquisition d'un terrain avec bâtiment à FRASNES-LEZ-COUVIN pour un montant de 150.704 euros.

BAIL EMPHYTEOTIQUE

Bail en faveur de l'AIGT, route de Pesche à COUVIN pour un montant de 1 euros

17. INCIVILITÉS

Rapport d'interventions du 3/1/23 au 29/12/23.

Dépôts sauvages de déchets ménagers : 64

Dépôts sauvages de déchets non ménagers : 52

Déjections canines : 39

Emondages : 34

Incinérations de déchets : 15

Autres : 19

Ce qui fait 223 interventions pour la période mentionnée ci dessus.

10 PV ont été rédigés et 2 perceptions immédiates.

Arrivée de Laura Albert en remplacement de Valérie Lebrun (personne non formée).

18. CAR COMMUNAL

Sixième année de fonctionnement du car communal. Les missions restent les mêmes à savoir déplacer les enfants des écoles communales vers le Couvidôme, la piscine et la visite médicale et l'une ou l'autre demande pour des déplacements divers.

Les écoles du réseau libre demandent de plus en plus souvent de pouvoir bénéficier du car communal (que ce soit pour aller à la piscine ou d'autres déplacements locaux).

Année de fonctionnement normal, depuis le mois de septembre les élèves des écoles libres profitent également du car communal pour se rendre à la piscine.

Couvidôme et/ou Piscine

Toutes les écoles communales se rendent donc au Couvidôme. Ce sont quelques **591 élèves** (de janvier à juin) et trois professeurs d'éducation physique qui profitent donc pleinement de ce service. Depuis le mois de septembre, le nombre d'enfants transportés est passé à **543 élèves**. Les écoles du réseau libre ont profité du car communal pour aller à la piscine, il s'agit des écoles libres de Frasnes, Mariembourg et des petites classes de l'école Saint-Joseph (P1 et P2), ce sont ainsi **une septantaine d'élèves** qui se rajoute au 543 des écoles communales.

La répartition initialement prévue se fait comme suit :

Horaire Couvidôme ou Piscine

En septembre le Car communal a repris le même horaire que l'année scolaire précédente

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 à 10h10	MARIEMBOURG Classe(s) : P1 → P2 2 enseignants (Anne-Lise + Méliorée) ?? élèves Départ école : 8h15 Départ Couvidôme : 8h30	AUBLAIN Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 8h15 Départ Couvidôme : 8h30	PRESGAUX Classe(s) : P1 → P3 2 enseignants (Clément + Anne-Lise) ?? élèves Départ école : 8h15 Départ Couvidôme : 8h30	PESCHE Classe(s) : P1, P2 1 enseignant (Clément) ?? élèves Départ école : 8h15 Départ Couvidôme : 8h30	PETIGNY Classe(s) : P1 → P6 3 enseignants (Anne-Lise + Clément + Méliorée) ?? élèves Départ école : 8h15 Départ Couvidôme : 8h30
10h25 à 12h05	MARIEMBOURG Classe(s) : P3 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Méliorée) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 10h25	GONRIEUX Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 10h25	PRESGAUX Classe(s) : P4 → P6 1 enseignant (Clément) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 10h25	PESCHE Classe(s) : P3 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 10h25	DAILLY Classe(s) : P1 → P6 1 enseignant (Anne-Lise) ?? élèves Départ école : 10h10 Départ Couvidôme : 10h25
13h15 à 16h15	PETITE-CHAPELLE Classe(s) : M1 M2 M3 Psychomotricité ?? élèves Départ école : 13h00 Départ Couvidôme : 13h15	BRÛLY Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 13h15 Départ Couvidôme : 13h15		FRASNES Classe(s) : P1 → P6 2 enseignants (Anne-Lise + Clément) ?? élèves Départ école : 13h15 Départ Couvidôme : 13h15	CUL-DES-SARTS Classe(s) : P1 → P6 3 enseignants (Anne-Lise + Clément + Méliorée) ?? élèves Départ école : 13h15 Départ Couvidôme : 13h15

Les écoles libres complètent l'horaire les lundis matin et mardis matin.

Visites médicales

Depuis le début de l'année se sont quelques **636 enfants (417 enfants** de janvier à juin et **219 enfants** de septembre à décembre 2023) qui se seront présentés à la visite médicale tout au long de l'année

2023. Ces visites ont lieu principalement le jeudi mais peuvent exceptionnellement avoir lieu un autre jour de la semaine selon les disponibilités du car en période scolaire.

Excursions scolaires

Voici les quelques excursions scolaires que le car communal a accompagné :

- **Labyrinthe de Durbuy:** excursion scolaire de l'école communale d'Aublain (3 juillet 2023)
- **Château de Veves :** les enfants de maternelle de l'école de Cul-des-Sarts ont été passer une journée récréative au Château de Veves (4 juillet 2023)
- **Parc Naturel de Sivry-Rance :** l'école communale de Mariembourg a été passer la journée dans le Parc (5 juillet 2023)

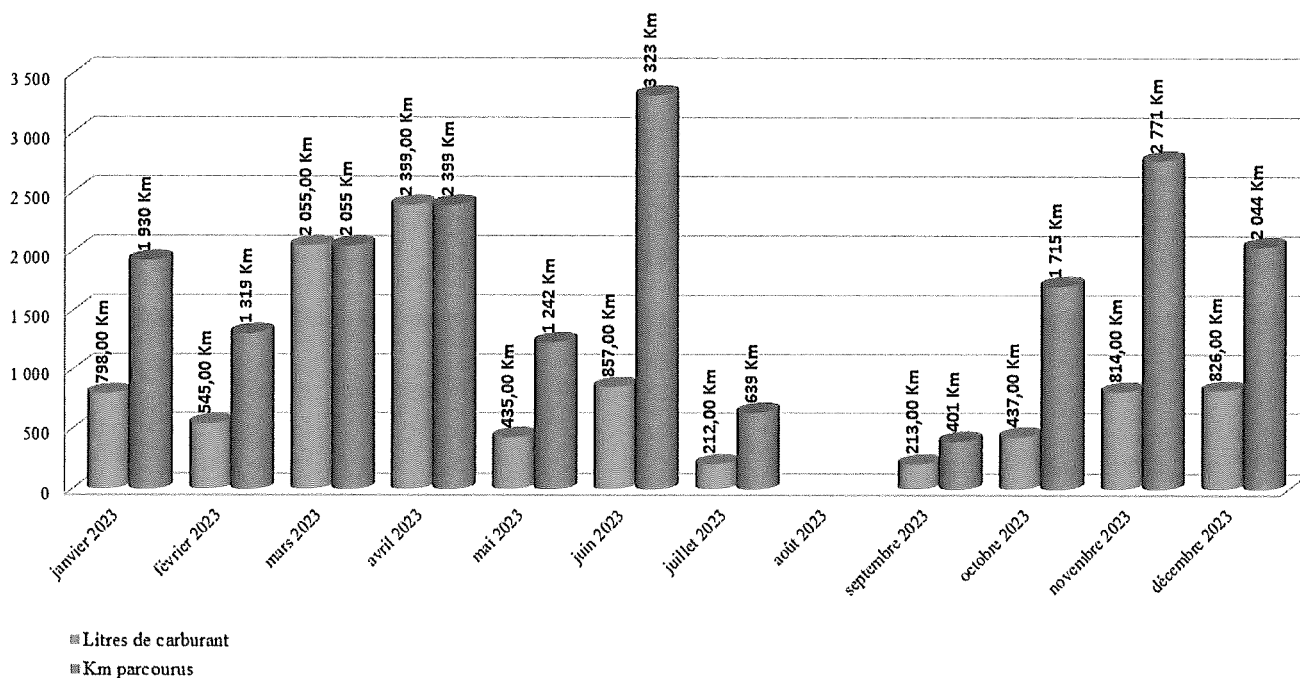
Evènements ponctuels

- **Le 24 mai 2023 :** GT Patrimoine, visite des archives nationales à Namur
- **Classe de dépaysement :** quelques-unes de nos écoles ont été en classe de dépaysement à Jamiolle au Centre « Prendre l'Ere ».
- **Divers mercredis après-midi :** en collaboration avec le PCS de Couvin, des après-midis jeux dans diverses salles de l'entité

Consommation

Du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023 le car communal aura parcouru 19.838 Km. La consommation totale pour cette même période est de 9.591. Ce qui fait une moyenne de 36.2 L/100Km.

Données chiffrées 2022 -2023



19. RENOVATION URBAINE

Maternité commerciale

En 2023, une cellule sur les trois proposées a été louée de mars à septembre. De nouvelles démarches ont été entreprises et toutes les cellules sont louées pour l'année 2024.

20. PLAN CLIMAT

- Achat groupé d'énergie 2022-2023 :

581 inscrits

Economies estimées en 2023 grâce à l'achat groupé (en cours cette année)

Veillez retrouver ci-dessous le nombre de souscriptions ou de dossiers complets pour chaque type d'achat groupé proposé au cours de cette action :

	Souscriptions	Economies estimées
Electricité & gaz	187	22.190 euros
Panneaux photovoltaïques	23*	14.950 euros
TOTAL	210	37.140 euros

- Achat groupé d'énergie 2023-2024 :

362 inscrits pour l'achat groupé 2023-2024

- Communication
Rédaction de 6 articles liés à l'énergie, aux rénovations de bâtiment et au climat
- Thermographie aérienne :
190 bâtiments privés analysés depuis avril 2023
12 bâtiments publics analysés depuis septembre 2023
18 newsletter (infos conférences, sources, documents, livres, contacts auditeurs, articles...)
- Sensibilisation énergie du bâtiment et rénovation :
+- 40 personnes à la séance d'informations primes régionales et communales 20/04/2023
22 personnes à la conférence « Eco-rénovation » 14/11/2023
5 demandes de RDV pour informations sur les primes régionales et communales
- Primes audit logement 2022-2023 :
10 primes octroyées
- Animations scolaires (jeux de société environnement/climat) : 11 classes animées en 2023
 - 1 classe maternelle Dailly
 - 1 classe maternelle Aublain
 - 2 classes primaires Cul-des-Sarts
 - 3 classes maternelle Frasnes
 - 2 classes maternelle Petigny

- 2 classes primaires Presgaux (décembre 2023)

- Sensibilisation pollution lumineuse :
 - +120 participants à la Nuit de l'Obscurité au Barrage Ry de Rome, dont une trentaine d'enfants (4-10ans) en octobre 2023
 - +35 personnes à la balade Découverte de la Nuit en août 2023
 - Une quinzaine de personnes au spectacle Ecoscénique « La lumière broie du noir » en partenariat avec le centre culturel

- Enquête publique sur l'éclairage public ;
 - 150 participants jusqu'à aujourd'hui (lancée depuis 10 jours)
 - Séance d'information 29/11
 - 5 récoltes d'avis dans différents villages

- Appel à projet Pollec Rh 2022
 - Rédaction de 6 fiches Climat
 - Subside octroyé (salaire)

Chapitre III : SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

I. SERVICE ORDINAIRE

Boni de l'exercice propre : 9.109,09 €

Boni général (exercice propre + exercices antérieurs) : 2.564.019,63 €

Le budget respecte la circulaire budgétaire car il est en boni à l'exercice propre.

Transferts (*)	20.102.528,98	Fonctionnement	4.839.274,33
Dette	307.913,42	Transferts	5.475.379,16
Prélèvements	1.453.750,00	Dette	4.034.781,16
		Prélèvements	0,00
Total (exercice propre)	23.876.643,74	Total (exercice propre)	23.867.534,65
Exercices antérieurs	3.309.266,63	Exercices antérieurs	754.356,09
Prélèvements	-	Prélèvements	0,00
Total général	27.185.910,37	Total général	24.621.890,74

Les dotations du CPAS, de la Zone de Police et de la Zone de secours (à la demande de Dinaphi) sont identiques à 2023.

4 % d'indexation de salaires prévues.

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE

Montant global des dépenses (exercice propre + exercices antérieurs) : 27.654.087,73 €

Ventilation des voies et moyens

Fonds de réserve extraordinaire	3.904.495,90 €
Emprunts	14.472.713,08 €
Subsides	9.276.878,75 €

La commune a décidé de conserver le principe de balise d'investissement. Elle est respectée. Les investissements prévus vont impacter la gestion communale pendant les deux prochaines mandatures. Les principaux investissements concernent la Nouvelle administration au Bercet : 10.521.042,73 € dont 3.459.641,75 € de subsides, les travaux de voirie PIC/PIMACI 2022-2024 : 2.930.000 € dont 1.808.113,90 € de subsides (envoyés au fonds de réserves extraordinaires), la Maison de la Forêt : 5.300.000 € dont 3.560.000 € de subsides, l'aménagement d'une crèche au Bercet : 1.710.000 € dont 875.120 € de subsides, aménagement école de Gonrieux : 1.350.000 € dont 887.250 € de subsides.

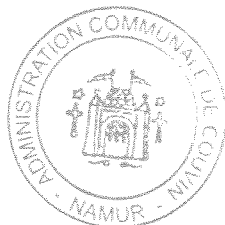
Le présent rapport a été porté à la connaissance du Collège Communal, réuni en séance du 15/01/2024.

Le présent rapport a été porté à la connaissance du Conseil Communal, réuni en séance du 25/01/2024.

La Directrice générale,



Isabelle CHARLIER.



Le Bourgmestre,



Claudy NOIRET.

